

Ma première leçon d'application [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voilà, exposé succinctement, tout notre travail en latin, en quatre heures par semaine dans le premier et le deuxième cours ; en sept heures dans le troisième et le quatrième cours.

Ample matière pour apprendre à l'élève à réfléchir. Lorsqu'il fait sa phrase latine, le pauvre écolier chemine dans un défilé où sont tapis en embuscade : les verbes toujours, quelques compléments indirects très sournois, la kyrielle des adverbes de lieu, la proposition infinitive, la conjonction *quod*, la forme indirecte du discours, enfin le serpent le plus venimeux, l'*interrogation indirecte* ! Il y en a bien d'autres, mais combien plus accommodants.

Espérons pourtant que
Petit poisson deviendra grand, si Dieu lui prête vie.

Pierre REPOUD, *directeur*.



MA PREMIÈRE LEÇON D'APPLICATION

(Suite)

Nous étions réunis, un certain nombre de maîtres, en conférence régionale dans l'une des meilleures écoles de l'arrondissement.

C'était peu de temps après la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer, réunion dans laquelle la méthode inductive d'enseignement primaire de la langue française était sortie triomphante d'une longue et acerbe discussion. L'Instruction publique l'avait rendue obligatoire. Ensuite de cette décision, les maîtres de l'arrondissement qui m'avait été confié, avaient décidé, en conférence générale, de se préparer à ce nouvel enseignement par une étude approfondie de la question et, en particulier, par des conférences d'application méthodiquement organisées, qui auraient pour but d'initier petit à petit les maîtres à l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe françaises par la méthode inductive et au moyen du livre de lecture exclusivement.

La leçon du jour était ténorisée comme suit à l'ordre du jour de la conférence dont il s'agit : *Les temps primitifs des verbes de la deuxième conjugaison au Cours moyen*.

Le maître appelé à donner la leçon était désigné par le sort. Elle échet à un jeune maître fort intelligent, mais absolument dépourvu de toute connaissance précise dans cette méthodologie nouvelle, surtout pour lui, qui venait d'arriver dans l'arrondissement et n'avait, par conséquent, pas fait le travail préparatoire à cet enseignement.

Il se montra si entrepris et si embarrassé que les élèves de cette école auraient pu lui en remonter et commençaient à se regarder en souriant de l'embarras du jeune mentor. *Cet âge est sans pitié*. La

situation devenait critique et je voyais arriver le moment où elle allait se gâter tout à fait.

Appeler un autre maître à donner la leçon, c'était humilier le jeune maître en question au point de le compromettre tout à fait dans l'estime des élèves.

Je me décidai à prendre moi-même la leçon en priant le jeune maître de me laisser poser quelques questions aux élèves.

Après un petit exercice préliminaire de récapitulation destiné à rattacher la leçon aux précédentes, je développai le plan que j'avais conçu de telle manière que la leçon marcha avec beaucoup d'entrain. Je vous ferai grâce de l'exposé détaillé du plan que je suivis, mes chers collègues ; chacun de vous l'eût donné aussi bien que votre serviteur, j'en suis persuadé.

La partie était gagnée et l'honneur du jeune maître était sauf. C'était l'essentiel.

Dans la discussion qui suivit, ce fut un concert d'éloges des plus touchants et des plus persuasifs : La leçon avait été toute une révélation. Chaque maître avait pu, pour ainsi dire, toucher du doigt la marche à suivre. L'intérêt soutenu que maîtres et élèves avaient porté à la leçon devait me convaincre de l'utilité et de la nécessité qu'il y avait à ce que l'inspecteur donnât lui-même les leçons d'application. On tâtonnerait beaucoup moins et l'on avancerait plus vite, etc., etc.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces éloges, sincères d'ailleurs, j'en suis persuadé, ne réussirent pas à me convaincre et je n'eus aucune peine à faire comprendre à mes chers collaborateurs que *c'est surtout en forgeant et non en se contentant de voir forger que l'on devient forgeron*, que la plupart d'entre eux sauraient donner ces leçons aussi bien et peut-être mieux que l'inspecteur, qu'en tout cas, la discussion critique de la leçon modèle perdrait sa valeur si l'inspecteur lui-même était sur la sellette. Qu'il y avait cent à parier contre un que l'on trouverait, par-ci par-là, moyen de déclarer bon ce qui pourrait être franchement répréhensible et que, même dans la supposition où toutes les leçons de l'inspecteur seraient vraiment des modèles de leçons d'application, elles ne formeraient pas davantage les maîtres que le tir d'un capitaine instructeur ne formerait au tir des recrues qui se contenteraient de voir tirer leur capitaine, qu'en somme rien ne peut remplacer le travail et la préparation personnelle et que le meilleur moyen d'arriver à des résultats sérieux était de continuer d'après la procédure adoptée et que l'inspecteur devait rester arbitre de la discussion et qu'un arbitre ne doit jamais être juge et partie. Voilà comment ma première leçon d'application fut aussi la dernière, car j'eus bien soin d'ajouter que je ne me jetterais pas au feu deux fois pour sauver l'honneur d'un maître si peu soucieux lui-même de son propre avancement.

Un ancien inspecteur.

